

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le 18 avril à 19 heures, les associés de la SARL « 12 Chênes Patrimoine » se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans les locaux de la société sis 12 rue des Chênes au Vésinet, sur convocation régulière de la gérance envoyée en lettre recommandée avec demande d' accusé de réception ou remis en main propre le 21 mars 2025.

Sont présent ou représentés :

1° M. Rémi LOIR, Associé Gérant détenant 499 parts sociales

2° M. Yanis LOIR détenant 1 part sociale

Les associés présents ou représentés disposent ensemble de 500 parts sur les 500 parts formant le capital de la société.

Monsieur Rémi LOIR préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié des parts sociales. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires notamment :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le Président déclare que tous les documents prévus par réglementation et les statuts ont été tenus à disposition des associés au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs pour formalités.

Après un exposé de la gérance et un échange de vues, les associés adoptent les résolutions suivantes:

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion portant sur l'exercice clos le 31/12/2024 approuve les comptes de l'exercice qui se traduisent par un bénéfice de 323 euros.

En conséquence elle donne quitus à la gérance pour sa gestion lors du dit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 323 euros, sont affectés au compte report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice 2023 : 0 dividende par action
- Exercice 2022 : 0 dividende par action
- Exercice 2020-2021: 0 dividende par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 20 des statuts, par les associés présents et les mandataires des associés représentés pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en deux originaux,

À Le Vésinet

Le 18 avril 2024



Yanis LOIR



Rémi LOIR

Conseil en Gestion de Patrimoine - Conseiller en investissements financiers - Courtier en assurance -  
Transactions sur immeubles et Fonds de commerce

SARL au capital de 5 000 euros - SIREN 882 666 779 - RCS Versailles - TVA FR 65 882666 779 - Enregistré à l'ORIAS sous le numéro 20 003 356 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) en qualité de Courtier en assurance et de Conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers - Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle n° CPI 7801 2020 000 045 279 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France. Notre agence ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. - Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9, Mai 2020.

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	792	792		217	- 217
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>792</b>	<b>792</b>		<b>217</b>	<b>- 217</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	2 789		2 789	2 003	786
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	152		152		152
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	98		98	31	67
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	12 496		12 496	17 218	- 4 722
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	43		43	43	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>15 578</b>		<b>15 578</b>	<b>19 294</b>	<b>- 3 716</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>16 369</b>	<b>792</b>	<b>15 578</b>	<b>19 511</b>	<b>- 3 933</b>

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2024</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2023</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )	5 000	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	500	500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	7 857		7 857
Report à nouveau		1 773	- 1 773
Résultat de l'exercice	323	6 085	- 5 762
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>13 680</b>	<b>13 357</b>	<b>323</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	43	43	
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1 276	4 321	- 3 045
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346	378	- 32
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux		1 137	- 1 137
. Etat, impôts sur les bénéfices	68	162	- 94
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	165	113	52
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 897</b>	<b>6 154</b>	<b>- 4 257</b>
Écart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>15 578</b>	<b>19 511</b>	<b>- 3 933</b>



Greffe du tribunal des activités économiques de Versailles  
1 place André Mignot, 78011 VERSAILLES CEDEX  
Téléphone : 01 39 07 16 40  
www.greffe-tc-versailles.fr - www.infogreffe.fr

/ BIL / KCE / 2025/45079

12 CHENES PATRIMOINE  
12 RUE DES CHÊNES  
78110 LE VÉSINET

Versailles, le 5 juin 2025

**Nos références :** C5\_BIL\_DEMAT \* 2020B01858 \* KCE \* 2025/45079 \* 882666779

**Nature de l'inscription :** Dépôt de comptes annuels dématérialisé

**Entreprise :** 12 CHENES PATRIMOINE

*Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier*

**RENOI DU DOSSIER NON REGULARISE**

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier, nous vous notifions le rejet de la demande en raison des pièces ou renseignements manquants suivants :

- En raison d'un problème informatique entre le greffe et l'INPI, les documents reçus sont inexploitable

Avec nos salutations distinguées.

Le greffier